

OFFICE NATIONAL DU FILM
États financiers prospectifs (non-audit)
État des résultats prospectif
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>Résultats prévus 2022-2023</u>	<u>Prévisions des résultats 2021-2022</u>
Charges		
Productions audiovisuelles	37 843 \$	42 008 \$
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	23 982	25 805
Services internes	10 710	10 810
Total des dépenses	<u>72 535</u>	<u>78 623</u>
Revenus		
Produits audiovisuels	2 457	2 225
Partenariats et préventes	1 649	3 342
Autres revenus	100	100
Total des revenus	<u>4 206</u>	<u>5 667</u>
gouvernement	<u>68 329 \$</u>	<u>72 956 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités)

[en milliers de dollars]

1. MÉTHODES ET HYPOTHÈSES IMPORTANTES

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans de l'Office National du Film (ONF) qui sont décrits dans le Plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les prévisions de résultats de l'exercice 2021-2022 sont fondés sur le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires de 2021-2022 ainsi que l'intégration d'éléments prévisionnels. Les résultats prévus pour l'exercice 2022-2023 sont fondés sur les projections d'utilisation des fonds pour les activités de l'ONF.

Les principales hypothèses utilisées sont :

- a) L'information estimative pour 2021-2022 se fonde sur les autorisations parlementaires accordées à l'Office national du film incluant les fonds pour des besoins opérationnels critiques, exprimé en terme de comptabilité d'exercice.
- b) Les résultats prévus pour 2022-2023 sont fondés sur les activités et initiatives incluses dans les dépenses prévues du plan ministériel, et exprimés en terme de comptabilité d'exercice.
- c) L'ONF a complété le déménagement de son siège social dans le Quartier des spectacles de Montréal au cours de l'automne 2019. À cet effet, une avance de 14,4 millions \$ a été accordée à l'ONF. Le remboursement de cette avance est effectué par la réduction de l'autorisation parlementaire de 1,2 million \$ par année, et ce, durant 12 ans à compter de 2020-2021.
- d) L'ONF met en œuvre son Plan technologique 2021-2025. Le financement sera tiré de prélèvements sur le fonds renouvelable qui est remboursé périodiquement par les autorisations votées du budget principal des dépenses.
- e) Dans le cadre de l'accomplissement de son mandat les activités de l'Office ont été adaptées en fonction des exigences de la santé publique relatives à la pandémie du COVID-19. L'office anticipe que ces mesures préventives se poursuivront pour une partie de l'année 2022-2023.
- f) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise et des changements attendus pour l'année 2022-2023.
- g) Les provisions pour créances douteuses sont estimées à la lumière de l'expérience acquise.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre 2021.

2. VARIATIONS ET ÉVOLUTION DES PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir avec exactitude les résultats futurs, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de l'état des résultats prospectif, l'ONF a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique sont notamment :

- a) le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations qui peuvent influencer sur les gains/pertes et les charges d'amortissement ;
- b) la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives ;
- c) la conjoncture économique, les tendances du marché et les nouveaux modèles d'affaires qui peuvent avoir un effet à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les montants à recevoir ;

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités)

[en milliers de dollars]

- d) les taux d'intérêt en vigueur au moment de la présentation du rapport qui auront un effet sur la valeur actualisée nette des contrats de location-acquisition ;
- e) des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

Une fois que le Plan ministériel est présenté, l'ONF ne fera généralement pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux autorisations ou aux ressources financières dans des budgets supplémentaires de dépenses. Les écarts seront expliqués dans les Rapports sur les résultats ministériels.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement entrées en vigueur pour l'exercice financier 2021-2022, lesquelles s'appuient sur les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour le calcul des provisions pour les indemnités de départ et les absences rémunérées. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les charges de fonctionnement sont constatées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Les charges incluent également l'amortissement des immobilisations corporelles, qui sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif ou la durée du bail dans le cadre des améliorations locatives.

Production de films et autres formes de présentations visuelles

Les coûts de production sont imputés aux charges de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Revenus

Les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en fonction des services fournis au cours de l'exercice :

- ◆ Les revenus de production de films et d'autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au moment de la facturation qui est généralement reliée à l'envoi d'un produit ou l'avancement des travaux selon les termes du contrat.
- ◆ Les revenus de redevances sont comptabilisés une fois que les obligations de l'Office sont acquittées et que les charges qui y sont reliées sont comptabilisées, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.
- ◆ Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités) [en milliers de dollars]

4. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

L'ONF est financé en grande partie par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties à l'ONF ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires approuvés au cours d'un exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets de l'ONF diffèrent suivant qu'ils sont calculés selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires demandées	<u>Résultats prévus 2022-2023</u>	<u>Prévisions des résultats 2021-2022</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	68 329 \$	72 956 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire) :		
Variation nette pour avantages sociaux futurs	131	82
Amortissement des immobilisations corporelles	(4 431)	(3 703)
	<u>(4 300)</u>	<u>(3 621)</u>
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire) :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 396	1 592
Paieement sur l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	92	117
	<u>3 488</u>	<u>1 709</u>
Autorisations demandées	<u>67 517 \$</u>	<u>71 044 \$</u>
b) Autorisations demandées	<u>Résultats prévus 2022-2023</u>	<u>Prévisions des résultats 2021-2022</u>
Autorisations demandées:		
Budget principal des dépenses	65 648 \$	65 582 \$
Budget supplémentaire des dépenses	131	7 718
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	-	(1 178)
Affectation bloquée	(873)	(1 078)
	<u>64 906</u>	<u>71 044</u>
Plus		
Utilisation de l'autorisation pour projets financés par le fonds renouvelable	2,611	-
Autorisations demandées	<u>67 517 \$</u>	<u>71 044 \$</u>